



DIRECTION GENERALE
COORDINATION GENERALE
DIRECTION DE LA REGULATION

Antananarivo, le 21 SEPT 2016

LE DIRECTEUR GENERAL

à

DESTINATAIRES IN FINE

NOTE DE RAPPEL

N° 1339 /APMF/DG/CG/DR/16.

Objet : Validation des 06 (SIX) premiers mois d'embarquement.

Référence : Avis aux marins n°0389-APMF/DG/CG/DR/RGM/16 du 05 avril 2016.

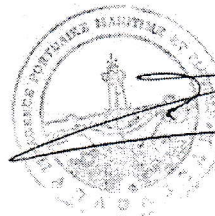
A titre de rappel à l'Avis n°0389-APMF/DG/CG/DR/RGM/16 du 05 avril 2016 émanant de la Direction Générale de l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF) relatif au sujet cité en objet, toute demande de validation d'embarquement d'un marin novice en vue de la délivrance d'un relevé de navigation doit être accompagné des pièces justificatives ci-après :

- Extrait du rôle d'équipage où le marin a été enrôlé;
- Bons d'embarquement et Bons de débarquement ;
- Contrat d'embarquement dûment signé par l'Autorité maritime au moment de l'embarquement correspondant aux navigations effectuées.

Aussi, je vous invite de bien vouloir veiller à la vérification de ces pièces avant traitement ou envoi au siège.

En cas de manquement à l'une seulement des pièces énumérées supra, le dossier de demande de validation d'embarquement doit être rejeté sans négociation. Par ailleurs, le retrait du Livret peut être décidé si le marin n'est pas en mesure de fournir les pièces exigées.

J'attache une importance particulière à la stricte exécution de la présente note.



ZIPA Jean Hubert

Destinataires :

- Toutes Directions Régionales de l'APMF
- Toutes Représentations locales de l'APMF
- Direction de la Régulation APMF: RGM

P.J : Avis n°0389-APMF/DG/CG/DR/RGM/16 du 05 avril 2016

AGENCE PORTUAIRE, MARITIME ET FLUVIALE

Immeuble APMF, route des hydrocarbures, Alarobia, Antananarivo, Madagascar
BP: 581 - Téléphone fixe: +261 22 539 94/95 . +261 24 257 00 . GSM: + 261 32 11 257 00
Fax: +261 22 539 34 - Site web: <http://www.apmf.mg> - Courriel: apmf@apmf.mg
NIF 3000019063 - STAT 71102112005007378